

police fédérale qui, pour chaque cas prend l'avis préalable du canton dans lequel l'étranger annonce son intention de séjourner, ne fût-ce que pendant une journée.

De là l'obligation, pour le Bureau des permis de séjour, de se renseigner pour chaque demande d'entrée auprès des références indiquées par l'étranger dans notre canton afin de fournir à la Police fédérale un préavis reposant sur une appréciation aussi sûre que possible.

A partir du mois de mai 1940, la Police fédérale a procédé au recensement général des émigrants, c'est-à-dire de toutes les personnes qui, venues en Suisse après le 1^{er} septembre 1929, « ne peuvent pas ou ne veulent pas » retourner dans le pays dont elles sont originaires, ou dans lequel elles résidaient avant leur arrivée en Suisse. Le but de ce recensement est d'éviter qu'une quantité de personnes que les événements politiques ou guerriers ont amené à chercher en Suisse un refuge temporaire ne s'y établissent à demeure. Cependant, les possibilités d'émigration vers les pays d'outre-mer sont extrêmement restreintes et, du point de vue de l'économie générale du pays, le recensement fédéral des émigrants est susceptible de conséquences fâcheuses: les émigrants qui possèdent des ressources importantes arrivent en général à trouver la possibilité d'émigrer, tandis que ceux qui sont souvent dans une situation voisine de la misère restent dans le pays.

Il a été délivré, en 1940, 10.213 permis nouveaux dans les différentes catégories:

<i>Suisses</i> :	Permis de séjour	4.962	
	Permis d'établissement	3.106	8.068
<i>Etrangers</i> :	Permis de séjour	1.339	
	Permis d'établissement	806	2.145
			10.213
	Visas de séjour pour:		
	<i>Effeuilleuses</i> 1940 (2 à 3 mois):		
	France	166	
	Italie	369	535
	<i>Ouvriers agricoles et vigneron</i> s 1940 (9 mois)		92
	<i>Cartes frontalières</i> 1940 (<i>travailleurs frontaliers</i>):		
	Confédérés	54	
	Etrangers	25	79

EXPULSIONS

Le Département de justice et police a prononcé 203 expulsions administratives dont 21 ont été rapportées.

Le Conseil d'Etat a été saisi de 96 recours, 81 contre expulsion et 15 contre refus de séjour.

52 arrêtés d'expulsion ont été maintenus et confirmés, 13 ont été rapportés, 1 a été déclaré irrecevable et 15 sont encore à l'examen.

7 arrêtés de refus de séjour ont été maintenus et confirmés, 7 ont été rapportés et 1 déclaré irrecevable.

SECTION III

PERMIS DE SÉJOUR

Le trouble apporté par la guerre européenne a compliqué considérablement la tâche du Bureau des permis de séjour chargé de la police des étrangers.

Aucun étranger ne pénètre en Suisse sans être muni d'un visa consulaire délivré avec l'assentiment de la

SECTION IV

STATISTIQUE ET RECENSEMENT

Le recensement cantonal qui avait débuté le 3 janvier a été arrêté le 11 mai, jour de la seconde mobilisation générale. Par la suite, il a été impossible de l'achever.

Il en est résulté, pour une partie du Canton, une absence complète dans le contrôle à domicile, notamment en ce

qui concerne les communes rurales, et par répercussion, bon nombre de renseignements n'ont pu être vérifiés, tandis que d'autres ont échappé à notre connaissance.

Aussi, a-t-on pris toutes mesure utile en 1941 pour assurer coûte que coûte un contrôle général de la population et des entreprises sur tout le territoire genevois.

La section recensement a été chargée, par arrêté du Conseil d'Etat du 21 mars 1940 et en application des mesures prises pour les préparatifs de réception des populations civiles évacuées obligatoirement, de dresser la liste des logements vacants et disponibles à la date du 1^{er} avril.

On trouvera plus loin un tableau récapitulatif de cette enquête qui est du plus haut intérêt dans le domaine immobilier.

Voici, par ailleurs, malgré la forte réduction du personnel résultant de diverses circonstances, un résumé du travail accompli au cours de cet exercice:

Ménages recensés	20.813
Entreprises recensées	5.053
Bulletins de vacances établis	484
Mutations de locataires reçues	20.154
Mutations de personnes logées reçues	20.345
Bulletins de renseignements reçus	34.505
Signalement de personnes exerçant sans autorisation	94
Signalement de chiens sans médaille	253
Enquêtes diverses demandées	1.143
Renseignements fournis au Corps de Police	2.236
Amendes infligées	135
Produit des amendes	f.r 709.—

STATISTIQUE

Le recensement de 1940 étant resté inachevé, nous n'avons pu comme d'habitude établir le dénombrement total de la population et sa composition par origines, état-civil, sexes et confessions. Au surplus, la partie du canton recensée dans les premiers mois de l'année n'ayant pu s'étendre qu'à l'agglomération, il est à présumer que depuis lors des changements se sont produits dans nos trois éléments de la population, (Genevois, Confédérés, Etrangers).

Toutefois, le rapport de 1939 faisant abstraction de tout chiffre sur ce sujet, voici à titre indicatif les résultats essentiels les plus récents:

	Habitants			
	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Agglomération				
1940	51.395	66.313	27.643	145.351
Communes rurales				
(1938)	13.551	12.980	4.364	30.895
Total canton				
(38/40)	64.946	79.293	32.007	176.246
Total canton				
(1938)	64.935	77.686	34.114	176.735
Différence	+11	+ 1.607	— 2.107	— 489

La proportion pour 1.000 habitants avant la guerre de 1914, puis en 1920, 1930 et 1940 est la suivante:

Années	Genevois	Conféd.	Etrang.	Total
1913	312	267	421	1.000
1920	327	359	314	1.000
1930	351	406	243	1.000
1940	368	450	182	1.000

L'effectif de ces trois groupes s'est modifié à tel point que les proportions sont présentement toutes différentes, de ce qu'elles étaient en 1913.

La faible progression des Genevois ne peut être attribuée qu'à l'appoint des naturalisations et des rentrées au pays, puisque chaque année on enregistre, pour nos bourgeois, un excédent de décès sur les naissances.

Pour les Confédérés, par suite d'une immigration intense dont le début remonte à 1916, notre canton est devenu d'année en année un centre d'attraction où ils viennent se fixer toujours plus nombreux.

La population étrangère a suivi un mouvement inverse, conséquence d'une émigration ininterrompue pendant un quart de siècle, faisant tomber le chiffre absolu de ses ressortissants dans la proportion de 55%.

Statistique des logements vacants dans l'agglomération genevoise en 1940, comparée à celle de 1937

	1937	1940
Logements de 1 pièce	81	152
» » 2 »	909	954
» » 3 »	2.238	2.075
» » 4 »	1.536	1.541
» » 5 »	613	578
» » 6 »	294	272
» » 7 »	108	110
» » 8 » et plus	131	126
Totaux	5.910	5.808

Dans le total de 1937 sont compris 103 logements vacants situés dans des immeubles en construction mais sous toit.

Par contre, la statistique de 1940, établie à la date du 1^{er} avril, en application de l'arrêté du Conseil d'Etat du 21 mars 1940 pour les préparatifs de réception des populations civiles évacuées obligatoirement, ne s'est pas étendue aux vacances dans les immeubles en construction.

En conséquence, à part quelques variations dans la répartition des disponibilités par grandeur de logements, la situation générale des vacances immobilières, en 1940, reste la même que celle de 1937.

STATISTIQUE VINICOLE EN 1940

(Etablie d'après les renseignements fournis par les autorités communales).

Superficie en hectares, crus blancs	827,36
» » » » rouges	153,45
» Total	980,1
Rendement en hectolitres, crus blancs	18.526
» » » » rouges	6.440
Total	24.966
Valeur de la récolte en milliers de francs	2.172.—
Prix moyen par hectolitre en francs	
» » » » crus blancs	88,5
» » » » rouges	82,5

Le Service de l'agriculture a bien voulu commenter ces chiffres par la note ci-après:

L'année viticole 1940 a été caractérisée par une sortie réjouissante qui n'a malheureusement pas répondu aux espérances.

En effet, la coulure, le mildiou, et surtout les vers de la vigne ont compromis le rendement de sorte que notre récolte totale est le tiers d'une récolte normale.

L'enseignement à tirer est que nous devons partir très tôt pour traiter tant les vers que le mildiou. Ensuite, que nous devons faire des traitements extrêmement minutieux en attachant une importance particulière à la mouillabilité (ce qui est difficile) et à l'adhérence (ce qui est beaucoup plus aisé) des produits.

Les prix ont atteint rapidement un niveau intéressant mais qui ne compense pas le faible rendement.

On peut estimer que, dans l'ensemble, le vignoble est en perte de plus d'un demi-million. Par contre, les raisins sont venus en très bonne maturité, ont été vendangés dans des conditions satisfaisantes et le vin est un vin de bonne année.

MOUVEMENT DE LA POPULATION DU CANTON DE GENÈVE
d'après les mariages, naissances et décès de 1931 à 1940

Années	Mariages	Naissances vivantes	Décès sans les morts-nés	Excédent des décès
1931	1.717	2.016	2.352	336
1932	1.712	2.078	2.382	304
1933	1.629	1.849	2.182	333
1934	1.657	1.857	2.178	321
1935	1.548	1.875	2.279	404
1936	1.397	1.777	2.203	426
1937	1.469	1.802	2.138	336
1938	1.564	1.746	2.306	560
1939	1.744	1.750	2.180	450
1940	1.686	1.658	2.216	558

NAISSANCES VIVANTES EN 1940

d'après les relevés trimestriels fournis par les Officiers d'Etat Civil.

Naissances légitimes	Genevois		Confédérés		Etrangers		Total		Total général
	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	
Ville de Genève	291	264	364	381	87	66	742	711	1.453
Carouge	1	—	4	3	—	1	5	4	9
Chêne-Bougeries	16	14	12	11	2	6	30	31	61
Lancy	—	1	2	1	—	1	2	3	5
Vernier	1	1	2	1	—	—	3	2	5
Communes rurales	2	3	8	13	2	—	12	16	28
Total	311	283	392	410	91	74	794	767	1.561
Naissances illégitimes	8	6	34	34	7	8	49	48	97
Total général	319	289	426	444	98	82	843	815	1.658
	608		870		180		1,658		

MARIAGES EN 1940

d'après les relevés trimestriels fournis par les Officiers d'Etat Civil.

Origine des époux	Ville de Genève	Communes					Total
		Carouge	Ch.-Bougeries	Lancy	Vernier	Rurales	
Entre:							
Genevois et Genevoises	114	5	3	6	5	46	179
» et Confédérées	209	18	3	3	9	27	269
» et étrangères	83	5	2	—	4	17	111
Confédérés et Genevoises	123	11	4	—	2	21	161
» et Confédérées	532	29	2	9	9	80	661
» et étrangères	115	7	—	2	1	24	149
Etrangers et Genevoises	30	—	1	—	—	1	32
» et Confédérées	72	—	—	1	1	10	84
» et étrangères	37	1	—	—	—	2	40
Total général	1.315	76	15	21	31	228	1.686

MORT-NÉS EN 1940

d'après les relevés trimestriels fournis par les Officiers d'Etat Civil.

Année 1940	Genevois		Confédérés		Etrangers		Inconnus		Total
	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	
Canton de Genève	6	4	12	9	—	2	—	—	33
	10		21		2		—		

DÉCÈS PAR NATIONALITÉS ET D'APRÈS L'ÂGE EN 1940

(mort-nés non compris)

d'après les relevés trimestriels fournis par les Officiers d'Etat Civil.

Age	Genevois	Confédérés	Etrangers	Inconnus	Total
D'un an et au-dessous	23	36	13	—	72
De 1 à 2 ans	5	14	5	—	24
De 3 à 5 ans	3	8	3	—	14
De 6 à 10 ans	2	8	3	—	13
De 11 à 15 ans	1	3	2	—	6
De 16 à 20 ans	5	11	5	—	21
De 21 à 30 ans	14	30	6	—	50
De 31 à 40 ans	41	50	19	—	110
De 41 à 50 ans	78	59	37	—	174
De 51 à 60 ans	142	115	70	—	327
De 61 à 70 ans	257	170	114	—	541
De 71 ans et au-dessus	400	256	206	—	862
Inconnus	—	—	—	2	2
Total général	971	760	483	2	2.216

NAISSANCES VIVANTES COMPARÉES AUX DÉCÈS EN 1940

(mort-nés non compris)

Année 1940	Genevois		Confédérés		Etrangers		Inconnus		Total
	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	
Nombre des naissances	319	289	426	444	98	82	—	—	1.658
» » décès	467	504	350	410	214	269	2	—	2.216
Excédent des naissances	— 148	— 215	+ 76	+ 34	— 116	— 187	— 2	—	— 558

SECTION V

RÉSUMÉ DE L'ACTIVITÉ DE LA SECTION
« CONTROLE ASSURANCE CHOMAGE »CONTROLE DE L'ASSURANCE OBLIGATOIRE CONTRE LE
CHOMAGE

Le nombre total des assurés à fin 1940 était de 38.253 membres en augmentation de 376 sur l'année précédente.

L'effectif des caisses privées (syndicales et paritaires) était au 31 décembre 1940 de 25.638, soit en augmentation de 19 sur l'année précédente.

Par contre, le nombre des assurés à la Caisse Cantonale genevoise d'assurance contre le chômage au 31 décembre 1940, était de 12.615, en augmentation de 357 sur l'année précédente.

Listes de recensement professionnel qui nous ont été retournées et ont fait l'objet d'un pointage	4,010
Total des employés et ouvriers recensés et pointés dans le Fichier central:	27,552
Visites effectuées aux entreprises pour la récupération de listes en souffrance	3,374
Demandes d'admission transmises à la Caisse cantonale genevoise d'assurance contre le chômage après pointage dans le Fichier et préavis du service.	2,516

DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

Fichier-échancier des apprentis: tenue à jour mutations, résiliations, contrats nouveaux	815	Classement plaques Adrema (nouvel ordre alphabétique électeurs du Canton)	14.023
Mutations effectuées sur les fiches à réception des listes d'admission et de démissions des diverses caisses	4.419	Confection nouvelles fiches privées et expulsés	1.006
Admissions		Confection cartes recrues genevoises (1941).	436
Démissions	3.855	Corrections aux plaques Adrema (cantons origine).	7.287
Personnes convoquées:		(domicile, mutations, profession, etc.)	11.972
Convocations simples.	1.944	Décalage des tiroirs contenant les 50.000 plaques électeurs	289
Convocations amendes	3.223	Électeurs privés des droits politiques	142
Personnes reçues dont la situation a été régularisée	5.395	Estampage nouvelles plaques Genevois et Confédérés	4.576
Amendes infligées et payées au caissier du contrôle de l'Habitant	730	Expédition aux électeurs des imprimés pour votations 1 ^{er} décembre 1940	50.000
(sommes encaissées: fr. 3.211,50).		Expulsions	144
Avertissements pour retard de cotisation	2.365	Expulsions rapportées	12
Rapports au service des contraventions	830	Inscriptions recrues genevoises 1941 au registre	436
(sommes: fr. 8.300.—).		Jurés électoraux, corrections des cahiers	58
		Mutations, domiciles, professions passées aux registres électoraux.	14.502
		Naturalisations	128
		Pointage signatures initiative main-d'œuvre suisse.	3.210
		Pointage « E » aux cartes fichier central	1.912
		Recherches avant impression « Savoir » 1941	2.264
		Rétablissement au rôle électoral, Genevois absents et Confédérés	253
		Revision annuelle registre électeurs Ville et Communes (rectifications).	350
		Services publics, pointages et radiations, votations du 1 ^{er} décembre 1940.	174
		Sorties plaques Adrema, décédés, absents, partis, etc.	2.359
		Tirages divers, listes électeurs, affichages tableaux électoraux, liste revision annuelle, cahiers Grands Bureaux et distribution d'estampilles, listes pour Département de l'Intérieur, maires du Canton et Savoir.	631

SECTION VI

TABLEAUX ÉLECTORAUX

Résumé de l'activité du service des électeurs en 1940

Arrivée nouveaux Confédérés à Genève (cartes et inscriptions).	1.912
Avis de mutations aux électeurs (nouveaux locaux de vote)	7.142
Cartes mobilisés, pointages et radiations, votations 1 ^{er} décembre 1940	3.459
Casiers judiciaires (demandes aux cantons d'origine)	1.912
Casiers judiciaires reçus d'autres cantons.	571
Classement et vérification plaques listes supplémentaires 1940	9.120